



*Ton souffle s'est arrêté  
A la fin de la nuit  
Au bout de l'année  
Ton corps fatigué  
A laissé ton âme rejoindre la Lumière.*

*Ses enfants:*

Claudine et Albert **Pont-Sulmoni**, à Sierre;  
Danielle et Claude **Grandjean-Sulmoni**, à Châtel-St-Denis;  
Jean-Michel et Marielle **Sulmoni-Blancot-Barailhé**, à Lausanne;  
Nicole et Gérard **Garnier-Sulmoni**, à Puplinge;  
Pierangelo et Gabriella **Sulmoni-Pfister**, à Attalens;

*Ses petits-enfants:*

David, Natasha, Sarah, Julien, Cyril, Johan, Anaïs, Maï-Linh, Matthieu,  
Xavier, Jérémie, Eléonore, Loraine, et leurs conjoint(e)s;

*Ses arrière-petits-enfants:*

Brais, Kilian, Elise, Valentin, Eline, Lucien, Clotilde, Chiara;

*Son frère, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces:*

Félix et Clairette **Savoy-Dévaud**, à Attalens, et famille;

La famille de feu Agnès **Dewarrat-Savoy**;

La famille de feu Juliette **Vionnet-Savoy**;

Ann-Mary **Sulmoni-Savoy**, à Agiez, et famille;

La famille de feu Charlotte **Savoy-Sulmoni**;

La famille de feu Georges **Sulmoni-Savoy**;

La famille de feu Jeanne **Seydoux-Sulmoni**;

La famille de feu Marcel **Sulmoni-Pasquier**;

*Ses cousins et cousines;*

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

## **Amélie SULMONI-SAVOY**

qui s'est endormie paisiblement à son domicile, le dimanche 30 décembre 2018, dans sa 98<sup>e</sup> année, entourée de sa famille.

La messe du dernier adieu sera célébrée en l'église d'Attalens, le jeudi 3 janvier 2019, à 14 heures.

Amélie reposera dès le mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019 en la chapelle ardente du Châtelet à Attalens.

Les plus belles fleurs que vous pourriez lui offrir serait un don en faveur de l'Associazione Società Munsel, 6500 Bellinzona/TI, CCP 69-463217-6, IBAN CH38 0900 0000 6946 3217 6, qui soutient une école accueillant des jeunes porteurs de handicaps à Leh (Ladakh), Inde du Nord (avec mention deuil Amélie Sulmoni).

Adresse de la famille: Danielle Grandjean-Sulmoni, route de Montimbert 109, 1618 **Châtel-St-Denis**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.